

La Maison-Dieu, 135, 1978, 175-192.

Pierre JOUNEL

DES FUNÉRAILLES DE PAUL VI A CELLES DE JEAN-PAUL I^{er}

Au lendemain de la mort de Paul VI, un ami m'écrivait : « Et maintenant nous allons voir se dérouler les rites pharaoniques ». J'aime à croire que son appréhension se dissipa lorsqu'au soir du samedi 12 août il put contempler à la TV le cercueil nu du Pape sur lequel on avait ouvert le livre des Evangiles : il était là, posé à terre devant l'autel, au pied du cierge pascal, dans une solitude humble et majestueuse. On eût dit que Paul VI présidait en personne ses propres funérailles. Pour ma part, j'évoquais la célébration de la veillée pascale à Milan, le 4 avril 397, en présence du corps de saint Ambroise qui était mort le samedi matin. Je pense que mon ami ne fut pas déçu, non plus, par la Messe d'entrée en charge de Jean Paul I^{er} : messe grandiose dans sa simplicité. A la TV le spectacle de la longue procession d'obédience des cent quatre cardinaux atteignit peu à peu une extraordinaire densité humaine grâce aux gros plans qui permettait de surprendre la rencontre affectueuse du Pape avec chacun d'entre eux. Qui osera prétendre, après avoir suivi la concélébration du 3 septembre, dans la belle lumière vespérale de l'été romain, que la liturgie rénovée est plus pauvre de signes que l'ancienne ? La concélébration du Pape et du Collège des Cardinaux est un signe d'une autre portée que l'imposition de la tiare et l'usage des *flabelli*. Comme l'a relevé un jour-

naliste, « le faste est disparu, la grandeur reste ». Et cette grandeur n'a rien à voir avec les déploiements d'une cour du 16^e siècle. Elle est d'ordre religieux : c'est la grandeur de la célébration des mystères.

La parfaite ordonnance de la double liturgie fut avant tout l'œuvre du Maître des Cérémonies Pontificales, Mgr Virgilio Noe. Mais les rites n'avaient rien d'improvisé. Dans la Constitution Apostolique *Romano Pontifici eligendo*, Paul VI se réfère explicitement à l'*Ordo Exsequiarum Summi Pontificis vita functi* et à l'*Ordo Sacrorum Rituum Conclavis*, qui font « partie intégrante de cette Constitution »¹. Dès 1965, alors que la simplification de la Liturgie papale était encore en recherche, Paul VI avait demandé dans son testament « que l'on supprime le catafalque utilisé actuellement pour les obsèques pontificales et qu'on le remplace par quelque chose qui soit humble et digne »². Un groupe de travail restreint élaborait en 1973-1974 le nouveau rite des Funérailles du Pape en même temps qu'un Ordo simplifié de l'entrée en charge du nouveau Pontife, Ordo auquel la Constitution Apostolique ne fait pas allusion.

Nous voudrions analyser les rites auxquels des millions d'hommes et de femmes ont pu s'associer. Mais on n'en peut saisir la nouveauté qu'en se référant aux rites antérieurs, tels que les décrit le Cérémonial romain de 1516 qui n'a pas connu de changements notables depuis le 16^e siècle³.

1. Constitution Apostolique *Romano Pontifici eligendo* sur la vacance du Siège apostolique et l'élection du Pontife romain, n. 27.

Traduction française dans *La Documentation catholique* 72 (1975), p. 1004.

2. *Le testament de Paul VI*. Traduction française dans *DC* 75 (1978), p. 754.

3. *Sacrarum Caeremoniarum Sanctae Romanae Ecclesiae libri tres* ; livre rédigé en 1485 par Jean Burckard et édité en 1516 par Marcel de Corcyre. On utilisera dans cette étude l'édition avec commentaire de Joseph Catalani, 2 volumes, Rome 1750.

I. LES FUNÉRAILLES DE PAUL VI

Dans un rapport que Paul VI avait demandé en 1965 à un expert du Consilium sur la simplification de la liturgie papale, celui-ci avait souligné entre autres deux points. Le déploiement d'une cour princière et d'une armée de parade autour du Pape dans une célébration liturgique n'est plus supportable par la sensibilité religieuse du chrétien de notre temps. Si l'incroyant peut considérer un tel cérémonial avec l'intérêt qu'il porterait au cortège de la Reine d'Angleterre se rendant en grand apparat au Parlement pour y lire le discours du trône, il n'en saurait être ainsi pour le catholique regardant le Vicaire de Jésus Christ. En second lieu, la diffusion à la TV de la liturgie papale introduit des exigences nouvelles dans son déroulement : la TV accentue le caractère désuet des survivances féodales et princières, comme la parade du *Lavabo*, et elle est impitoyable pour toute médiocrité dans la célébration. On se souvient de l'impression pénible qui ressortait des obsèques de Pie XII et de Jean XXIII : des funérailles sans Messe, une mise en bière macabre qui n'en finissait pas et que les commentateurs tâchaient de couvrir sous un flot de paroles insipides.

Les Funérailles du Pape selon le Cérémonial romain

Les Funérailles, telles que les ordonnait le Cérémonial romain, se gardaient bien d'omettre la célébration de la Messe. En plus des centaines de Messes privées qui étaient prescrites, elles comportaient neuf Messes solennelles, célébrées durant neuf jours consécutifs, mais en l'absence du corps. Chacune de ces Messes était suivie de cinq absoutes. C'est dans la Messe clôturant les *novemdialia* que culminaient les obsèques.

Quant à la sépulture du Pontife, fixée au deuxième jour des *novemdialia*, elle devait se faire à la nuit tombée en présence des cardinaux et des membres de la famille papale, mais sans que le

peuple y soit admis. Le corps embaumé du Pape⁴, qui avait été exposé durant trois jours à Saint-Pierre dans la chapelle du Saint-Sacrement, était transporté processionnellement dans celle du Chœur des Chanoines, qui lui fait face, et là, après une absoute, on le déposait dans un triple cercueil. Celui-ci était alors placé, jusqu'à la mort du prochain pontife, dans une niche de la basilique proche de la chapelle. Les derniers Papes furent descendus directement dans les Grottes vaticanes par un appareil aménagé devant la Confession de l'Apôtre.

Une telle ordonnance des funérailles papales pouvait se comprendre au temps où Rome n'était qu'une ville de deux cent mille habitants et où n'existait aucun moyen de diffusion sonore ou visuel. Lorsqu'on a voulu faire d'une partie du monde le témoin de tels rites, ils se sont révélés tout-à-fait inadéquats.

Les Funérailles de Paul VI

Pour les funérailles de Paul VI, on décida d'abord qu'elles consisteraient essentiellement dans la célébration de la Messe en présence du corps, le rite des adieux, et la sépulture au premier jour des *novendialia*. La célébration se déroula sur la Place Saint-Pierre en présence d'une foule immense.

La célébration eucharistique

La Messe, chantée intégralement en latin, fut concélébrée par tous les Cardinaux présents à Rome sous la présidence du Doyen du Sacré-Collège qui fit l'homélie. Les trois oraisons furent celles de la troisième série (C) des oraisons du Missel pour le Pape défunt⁵. Les lectures étaient *Apocalypse 21, 1-5a. 6b-7*, suivie du Psaume 22 (*Dominus pascit me*), *Actes 10, 34-43* et *Jean 21, 15-19*. La procession de l'évangile fut accompagnée de l'*Alléluia* avec un double verset (*Jn 6, 40*). Il n'y eut pas de Prière universelle, en raison sans doute de la *Valedictio* finale. Le *De profundis*, avec l'antienne *Lux aeterna*, accompagna la communion du célébrant et du peuple.

4. Les corps de Pie XII, de Jean XXIII et de Paul VI ne furent pas embaumés. Mais les circonstances de la mort de Jean Paul I^{er} ont imposé l'embaumement pour permettre son exposition publique.

5. *Missel romain*, édit. 1975, p. 743.

Le rite des adieux

Puis vint la *Valedictio*, qui constituait la principale innovation rituelle. A la place des cinq absoutes du passé, on adressa au Pape le triple adieu du Peuple romain, des Eglises orientales et de l'Eglise universelle⁶. Une monition du Cardinal Doyen l'ouvrit :

« Frères bien-aimés, l'heure est venue de confier à la douce pitié de Dieu l'âme de son serviteur le Pape Paul, qui fut notre Père dans la foi, le Pasteur de la sainte Eglise catholique. Invoquons pour lui dans l'Esprit Saint le Père des miséricordes par Celui qui est l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes, le Pasteur des pasteurs, notre Seigneur Jésus Christ. »

L'adieu de l'Eglise de Rome consista dans une litanie. Après la Sainte Vierge Marie, « Mère de Dieu, Mère de l'Eglise, Salut du Peuple romain », on invoqua les Apôtres, puis les saints Papes, les Martyrs des premiers âges (Martyrs du Vatican, Ignace d'Antioche, Hippolyte, Justin, Appollonius, Tarsicius, Agnès, Cécile, Eugénie), les saints prêtres d'hier (Gaspar Del Bufalo, Vincent Pallotti) sans oublier Philippe Néri, et les saintes romaines (Marcelle, Paule, Françoise). L'oraison (*Missel romain B*, p. 742) fut dite par le Cardinal Vicaire, archiprêtre du Latran.

L'adieu des Eglises orientales avait été emprunté à la liturgie byzantine : tropaire *En pisti ké agapi*, ecténie *Eleison imas*, suivie d'une oraison⁷. Voici le tropaire :

Dans la foi, l'amour et l'espérance, dans la douceur, la simplicité et la dignité sacerdotale tu as brillé, Père digne d'une mémoire éternelle. C'est pourquoi le Dieu qui est avant les siècles et que tu as suivi placera ton esprit au lieu de la lumière et de la joie où reposent les saints, et au jugement tu obtiendras du Christ le pardon avec une ample miséricorde.

6. *De Funere Summi Pontificis* (ex « *Ordine Exsequiarum Summi Pontificis vita functi* »), Typographie polyglotte vaticane 1978, 109 p. L'*Ordo Exsequiarum* intégral comporte d'abord les rites qui entourent la mort du Pape (Viatique, Prières publiques, *Commendatio animae*).

7. *Agiasmatarion*, tome 2, Rome 1955, pp. 87 et 68. Traduction latine dans GOAR, *Euchologion*, Paris, 1647, pp. 563 et 525. Voir aussi V. BRUNI, *I Funerali di un sacerdote nel rito bisantino*, Jérusalem 1972, pp. 200-202.

En fait, le rite fut accompli par le patriarche Maronite que Paul VI avait reçu dans les jours qui précédèrent sa mort et avec qui il avait prié pour le malheureux Liban. C'est avec émotion qu'on entendit monter en syriaque et en arabe ces chants d'une tonalité neuve pour des oreilles occidentales, tandis que le patriarche enveloppait d'encens la dépouille mortelle du Pape.

Le dernier adieu fut celui de toute l'Eglise : *Credo quod Redemptor meus vivit*. Le Cardinal Doyen chanta ensuite l'oraison *Deus, fidelis remunerator* (*Missel romain A*, p. 741).

La sépulture

Puis on vit les douze *sediarii* prendre avec respect sur leurs épaules le cercueil du Pape et, précédés du clergé, entrer lentement dans la basilique, tandis que retentissait l'*In paradisum*. La procession s'avança à travers la nef vide, déjà gagnée par la nuit, au chant des psaumes de Pâques : Ps 113 A *In exitu* (antienne *Te suscipiat Christus in paradisum*), Ps 117 *Confitemini* (antienne *In pace factus est locus eius et in Sion habitatio eius*). L'« humble pèlerin », comme avait aimé à se présenter Paul VI en partant pour la Terre de Jésus, s'en allait vers la sainte Sion, tandis que son corps reposerait près de celui du Pêcheur de Galilée dans l'attente de la résurrection. La dernière prière fut celle du Rituel : *Seigneur Jésus Christ, avant de ressusciter, tu as reposé trois jours en terre* (*Ordo Exsequiarum*, n. 53)⁸.

II. LA LITURGIE DU CONCLAVE

Sans vouloir décrire ici les rites qui accompagnent le Conclave et que régit l'*Ordo sacrorum rituum Conclavis*⁹, il convient de signaler deux innovations.

8. Pour les huit autres messes des *novemdialia*, l'Ordo propose trois formulaires empruntés au Missel avec, pour chacune, un modèle de Prière universelle.

9. *Ordo sacrorum rituum Conclavis*, Typographie polyglotte vaticane 1978, 123 p.

D'abord, la concélébration quotidienne des cardinaux. Jusqu'au Conclave qui élit Pie XI (1922), tous les cardinaux participaient à une Messe unique et chacun y communiait. Pie XI autorisa pour l'avenir les cardinaux à célébrer en privé, entourés de leurs seuls conclavistes, avant d'assister à la Messe chantée¹⁰. Aux conclaves qui élirent Pie XII, Jean XXIII et Paul VI, seuls quelques tenants de l'ancien usage continuèrent à communier à cette Messe. La concélébration réunit désormais à nouveau tout le Collège des électeurs du Pape dans une Eucharistie commune.

Une seconde innovation consista dans l'enrichissement des formulaires de la Messe. Jusqu'ici, après la Messe *Pro eligendo Pontifice*, célébrée solennellement avant l'entrée en conclave, on répétait chaque jour la Messe du Saint-Esprit. Le nouvel *Ordo*, prévoyant un conclave plus long que celui qui a élu Jean Paul I^{er}, propose, en plus de la Messe *Pro eligendo Papa*, célébrée dans la basilique vaticane, six formulaires pour les Messes quotidiennes de la Chapelle Sixtine : les trois Messes votives *De Spiritu Sancto* et les trois Messes *Pro Ecclesia* du Missel (*Missel romain*, pp. 700-705 et 614-617) avec chacune trois lectures. Pour les Messes *Pro Ecclesia* on a retenu les Préfaces suivantes : dimanches du Temps ordinaire VIII (p. [55]), Unité des chrétiens (p. [93]) et Esprit Saint II (p. [92]).

En ce qui concerne l'annonce de l'élection du Pape au peuple, il faut relever que la Constitution de Paul VI ne fait pas allusion à la fumée noire, blanche... ou grise. La sonnerie des cloches de Saint-Pierre remplirait cette fonction avec plus de dignité et de certitude. Quant à la formule *Annuntio vobis gaudium magnum*, elle n'a reçu son expression actuelle qu'avec l'élection d'Innocent VIII (1484). Au 11^e siècle, il ne s'agissait pas seulement de faire connaître le nom de l'élu, mais de solliciter la ratification du peuple. Le cardinal diacre posait la question : *Placetne* et le peuple criait *Placet*. Aujourd'hui les applaudissements tiennent lieu de réponse¹¹.

10. Par le *Motu Proprio* « Cum proximo » du 1^{er} mars 1922, AAS XIV (1922), 145-146. Cf. LMD 35 (1953), 66.

11. *Sacrarum Caeremoniarium SRE*, l.c. pp. 73-74.

III. L'INAUGURATION DU PONTIFICAT DE JEAN-PAUL I^{er}

Le rite du couronnement du Pape

Le Pape Jean Paul I^{er} a voulu inaugurer son ministère de Pasteur suprême non par le couronnement, mais en concélébrant l'Eucharistie avec le Collège des Cardinaux¹². Le premier acte de son pontificat a donc été de déroger à la Constitution Apostolique *Romano Pontifici eligendo* selon laquelle « le Souverain Pontife est couronné par le premier cardinal diacre » (n. 92).

La tiare, insigne de suprématie temporelle

Il renonçait ainsi à un rite neuf fois séculaire. On estime, en effet, que Grégoire VII fut le premier pape à avoir porté la couronne ou *regnum* et que Pascal II fut le premier à avoir reçu cet insigne à la fin de son ordination épiscopale en 1099. Mais, jusqu'au 16^e siècle, le rite était simple. Il ne faut pas oublier que, durant un long temps, l'élu n'était d'ordinaire pas évêque. Les cardinaux portaient de préférence leur choix sur un prêtre du clergé romain et, plus souvent encore, sur un diacre. Le dimanche après son élection, faite au Latran, on conduisait l'élu à Saint-Pierre pour qu'il soit ordonné évêque près de la tombe de l'Apôtre. Après la prière consécatoire, dite par le cardinal-évêque d'Ostie, il recevait le pallium et présidait ensuite l'Eucharistie. C'est au sortir de la basilique, *super gradus ecclesiae*, qu'il recevait le *regnum* avant de monter à cheval pour la solennelle procession de retour au Latran, en suivant à travers la ville la *via papale*. La couronne ou *regnum*, appelée ultérieurement la tiare en référence à la Bible¹³, n'a jamais été portée par le Pape

12. Le livret distribué à l'assemblée porte comme titre *Messa celebrata dal Papa Giovanni Paolo I per l'inizio del suo ministero di Supremo Pastore*. Il comporte 93 p. (format 140 × 135 mm).

13. La tiare est, selon la Vulgate, la coiffure d'apparat que Moïse posa sur la tête d'Aaron en le consacrant grand prêtre (Ex 28, 37. 40 et 29, 6). Elle est aussi une coiffure des grands de Babylone (Ez 23, 15 ; Dan 3, 22). Son origine persane semble assurée.

avant l'époque moderne à l'intérieur d'une basilique, car elle était l'insigne non du sacerdoce, mais de la suprématie temporelle, selon la célèbre distinction d'Innocent III : *Mitram pro sacerdotio, coronam pro regno*¹⁴. Jusqu'à la fin du 15^e siècle il en fut ainsi, et le Cérémonial romain de 1485-1516 indique que le diacre impose au Pontife la tiare, tandis que le peuple acclame : *Kyrie eleison*. Il ignore encore la célèbre formule : « Reçois la tiare, ornée de trois couronnes, et sache que tu es le Père des princes et des rois, le Recteur du monde et, sur la terre, le Vicaire de Notre Seigneur Jésus Christ, à qui est honneur et gloire dans les siècles des siècles »¹⁵. De quelle époque date cette formule, digne de Grégoire VII et d'Innocent III ? Elle ne saurait être antérieure aux Papes d'Avignon, car Benoît XII (1334-1342) est le premier Pape dont on ait la certitude qu'il a ceint la tiare aux trois couronnes, le *triregnum*¹⁶. On peut les lire dans un Pontifical de la fin du 16^e siècle¹⁷. Ce sont donc les Papes de la Renaissance qui l'introduisirent dans leur couronnement. Seule une étude des Diaires des Cérémoniaires pontificaux de l'époque permettrait sans doute de préciser davantage.

Un faste devenu anachronique

C'est à la même époque que remonte aussi le cortège fastueux qui accompagnait encore l'entrée du Pape dans la basilique vaticane, le 30 juin 1963, pour le couronnement de Paul VI. Il ne comportait pas moins de 51 catégories de participants. Qu'on en juge par cet extrait de la description qu'en donne le Cérémonial :

14. *Sermo III in consecratione pontificis*, PL 217, 665. Dans les *Ordines romani du haut moyen âge*, M. ANDRIEU cite, avec ce texte, plusieurs autres semblables d'Innocent III et il éclaire les origines de la tiare papale (tome 4, Louvain 1956, pp. 169-184).

15. G. MORONI, *Histoire des Chapelles papales*, traduction française de A. MANAVIT, Paris 1846, p. 113. Cet ouvrage est précieux pour connaître les usages de la Cour pontificale vingt-cinq ans avant la chute du Pouvoir temporel. On peut s'étonner de ce qu'en 1750 Catalani ne fasse pas allusion à la formule d'imposition de la tiare, ainsi qu'aux prières qui la précèdent, dans son commentaire du Cérémonial romain.

16. Voir E. MÜNTZ, « La tiare pontificale du 8^e au 16^e siècle », dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, tome 36, 1^{re} partie, Paris 1897.

17. *Pontificale romanum*, Venetiis apud Iuntas 1582, p. 474.

Derrière les évêques et les cardinaux s'avance le Prince assistant au trône, en habit de ville et manteau de soie noire garni de dentelles de la même couleur. Puis viennent les camériers secrets séculiers de cape et d'épée, en habit de ville et rabat ; le Fourrier majeur des sacrés Palais Apostoliques et le Grand Ecuyer de Sa Sainteté, portant leur manteau semblable à celui du Prince assistant. Le Préfet des Cérémonies Pontificales et les trois Cardinaux diacres assistants du Pape à la Messe précèdent immédiatement la *Sedia* sur laquelle le Pape est assis. Celle-ci est portée par douze *sediarii* en simane rouge ; au-dessus est déployé un dais, dont les hampes sont tenues par huit Référéndaires à la signature, en rochet et *mantelletta* violette ; de part de d'autre de la *sedia* marchent les deux porte-flabelli, quatre Gardes Suisses avec cuirasse de fer et hallebarde, la Garde noble en uniforme rouge, bottes et casque à crinière, ainsi que les Commandants de la Garde Palatine et de la Gendarmerie pontificale¹⁸.

Disons, pour l'honneur de Paul VI, qu'un tel déploiement « pharaonique » ne devait jamais se renouveler. Très tôt après son élection, il supprima la quasi-totalité de ces hauts fonctionnaires civils et militaires. De tous les personnages que nous venons d'énumérer, seuls subsistèrent, avec les clercs, les porteurs de la *sedia* et l'escorte de la Garde Suisse, dont les catholiques helvétiques auraient vu avec peine la disparition.

C'est encore aux innovations de la Renaissance qu'il faut attribuer la triple flambée de l'étope avec la monition du Cérémoniaire : « Père saint, ainsi passe la gloire du monde ». Son premier témoin en est Burckard pour le couronnement d'Innocent VIII en 1484¹⁹. Un tel rappel n'était pas superflu lorsque l'élu s'appelait, de fait, Innocent VIII, Alexandre VI ou Jules II. Il avait quelque chose de malséant lorsqu'il s'adressait, en 1963, à un Pontife dont tous les gestes attestaient l'intensité de son adhésion au Seigneur.

L'imposition du pallium

Dans la Messe papale, relevons d'abord l'imposition du *pallium*, que précédaient les trois oraisons dites successivement par les trois

18. On trouvera la description du cortège papal, avec toutes les explications souhaitables, dans un livret de R. DUBOSQ dont le titre est d'une théologie pour le moins discutable : *La Source du Sacerdoce. Cérémonie du couronnement du Pape*, Desclée et C^{ie}, Paris 1948, pp. 15-26.

19. *Sacrarium Caeremoniarium SRE*, l.c., pp. 111-112.

plus anciens cardinaux évêques. C'était là le rite spécifique de l'ordination du Pontife romain dès le 6^e siècle, comme en témoigne le court *Ordo* que voici :

Tandis que l'on chante le psaume d'entrée selon l'usage, l'élu sort du *sacrarium* avec les sept acolytes et vient vers la Confession. Après la litanie, évêques et prêtres gagnent leurs sièges. Alors l'évêque d'Albano dit la première oraison, puis l'évêque de Porto la deuxième. Ensuite on apporte le livre des Evangiles, on l'ouvre et des diacres le tiennent au-dessus de l'élu. Alors l'évêque d'Ostie le consacre pontife. Ensuite l'archidiaque lui remet le pallium. Le Pontife monte alors à son siège, il donne la paix à tous les prêtres et entonne le *Gloria in excelsis*²⁰.

Tel fut le rite qui accompagna l'ordination de Grégoire le Grand, le 3 septembre 590.

Les rites de la Messe

Après l'imposition du pallium, trois rites marquants caractérisaient la Messe du couronnement : le chant des *Laudes* (ou louanges) *papales* après la collecte ; la lecture de l'épître et de l'évangile en latin et en grec ; la communion du Pape non pas à l'autel, mais à son siège.

La collecte achevée, le premier cardinal-diaque venait devant la Confession de Saint-Pierre. Il chantait d'abord une acclamation pour le Pape : « A notre Seigneur Paul, que Dieu a établi Souverain Pontife et Pape universel, vie », à laquelle on répondait : « Christ, exauce-nous » ; il égrenait une litanie : « Sauveur du monde, Sainte Marie, Saint Pierre, Saint Paul... » à laquelle l'assemblée s'associait en disant chaque fois : « Venez-lui en aide »²¹. Ces acclamations qui apparaissent au 8^e siècle étaient proférées, à l'origine, par le peuple à l'extérieur de la basilique. C'est dans le cours du 12^e siècle qu'elles ont pris place à la fin de la liturgie d'ouverture de la Messe papale.

20. M. ANDRIEU, *Les Ordines romani du haut moyen âge*, Ordo XL A, tome 4, l.c., p. 297.

21. *Sacrarum Caeremoniarium SRE*, l.c., p. 117. Voir aussi les divers cérémoniaux des 12^e-13^e siècles dans P.L. 78, col. 1034, 1065, 1106, 1129 et l'art. *Laudes gallicanae* dans DACL, tome 8, col. 1898-1900. A côté des *Laudes papales* il y a aussi des *Laudes gallicanes* qui remontent au 9^e siècle et comportent le chant du *Christus vincit*. On les chantait encore à Rouen après la collecte aux Messes où l'archevêque portait le pallium.

La liturgie de la Parole comportait la lecture de l'épître et de l'évangile en latin et en grec pour attester que le Pape a hérité de Pierre la charge de tout le troupeau du Christ. Cet usage de la Messe papale, qui n'est d'ailleurs pas lié uniquement au couronnement du Pontife, est attestée à la fin du 12^e siècle²².

Quand à la communion du Pape à son siège, elle constitue un privilège exclusif du Pontife romain. L'Ordo de la Messe papale du 8^e siècle en fait état²³ et, à la fin du 12^e siècle, le futur Innocent III y voit dans son traité sur l'Eucharistie l'allégorie du Christ mangeant seul à la table de ses disciples le soir de Pâques²⁴.

Le couronnement

Le cérémonial de 1516, fidèle au passé, annonce encore que le couronnement du Pape a lieu sur les marches de l'église. Depuis lors, les Papes devaient décider de recevoir la tiare à la *loggia* qui surmonte l'atrium de Saint-Pierre, ce qui avait l'inconvénient d'exalter à l'excès ce rite complémentaire et d'en faire le sommet de l'entrée en charge du Pontife romain. Interrompu avec la chute du pouvoir temporel, en 1870, l'usage fut restauré pour les couronnements de Pie XII et de Jean XXIII. Paul VI, le dernier Pape couronné, reçut à nouveau la tiare sur les marches de la basilique vaticane, où avait été dressé son trône pour la Messe célébrée en plein air.

L'Eucharistie des prémices de Jean Paul I^{er}

L'Eucharistie célébrée par Jean Paul I^{er} sur la Place Saint-Pierre, au soir du dimanche 3 septembre, a revêtu une majesté dans le dépouillement qui a frappé aussi bien les téléspectateurs que l'assemblée des fidèles. Le Pape ne se distinguait en rien des cardinaux concélébrants, sinon par sa mitre précieuse et par la croix, qu'à l'exemple de Paul VI, il tenait à la main comme

22. CENCIUS DE SABELLIS, *De consuetudinibus et observantiis* (15 ; édition FABRE-DUCHESNE, *Le Liber censuum de l'Eglise romaine*, Paris 1910, p. 298). Il est donc faux d'y voir une conséquence de l'union éphémère des Eglises sous Grégoire X au concile de Lyon (1274).

23. M. ANDRIEU, *Les Ordines romani*, Ordo I, 106, tome 2, Bruxelles 1948, p. 101.

24. INNOCENT III (Lothaire de Segni), *De Sacro altaris mysterio*, 9. PL 217, 911 CD.

bâton pastoral. « Lequel est le Pape ? » demandait un enfant. La réflexion aurait plu à Jean Paul I^{er}.

La procession d'entrée, accompagnée du chant du *Veni Creator*, partit de la Confession de Saint Pierre, devant laquelle le Pape se recueillit en prière. C'était une manière de souligner le lien rattachant au trophée de l'Apôtre la Messe qui allait suivre. Normalement il eût convenu de célébrer celle-ci à l'autel papal, mais la basilique s'avère trop petite dans son immensité pour accueillir 250 000 personnes. Il était donc bien que tout commençât par la vénération de la tombe de Pierre. Tandis que la procession arrivait sur le parvis, les chantres entonnèrent la litanie des *Laudes* papales, qui retrouvaient à cette place leur signification originelle de prière de supplication : *Sancta Maria, Sancte Petre, Sancte Paule, Sancte Ioannes, Tu illum adiuva*.

C'est, selon la tradition, avant le chant du *Gloria in excelsis* que le Pape reçut le pallium de laine blanche des mains du cardinal premier diacre, qui avait annoncé au peuple la joie de son élection : « Béni soit Dieu, qui t'a choisi comme Pasteur de toute l'Eglise et t'a confié le ministère apostolique. Puisses-tu rayonner glorieusement durant de longues années de vie terrestre, jusqu'à ce que, appelé par ton Seigneur, tu sois revêtu d'immortalité dans le Royaume du ciel ». Paroles qui font mal aujourd'hui !

Puis vint l'obédience des cardinaux, qu'accompagnait le chant du Cantique paulinien : « Béni soit Dieu... Avant que le monde fut créé, il nous a choisis dans le Christ » (Ep 1, 3-10) avec l'antienne dix fois répétée *Tu es Petrus*. Les organisateurs n'avaient pas prévu que le Pape retiendrait aussi longtemps chacun des cardinaux dans un colloque fraternel, car ils auraient vraisemblablement ajouté quelque autre chant ou cantique.

Le Pape entonna ensuite le *Gloria* d'une voix bien timbrée. Le chant qui nous vient du fond des âges, chant du matin des Eglises d'Orient, chant pascal de l'Occident, fut suivi de la collecte *pro Papa*, que Jean Paul I^{er} dit à la première personne, comme il devait le faire plus tard pour les prières sur les offrandes et après la communion (*Missel romain*, p. 620, nn. 1355, 1357, 1358).

La première lecture (Is 2, 2-5) fut proclamée en français et suivie des versets du Psaume 44 appropriés aux Apôtres (*Constitues eos principes*) et du Psaume 116 (*Laudate Dominum omnes gentes*). La deuxième lecture fut faite en anglais (1 P 2, 4-9). Le chant de l'Alléluia (Jn 21, 17) accompagna la procession

d'évangile des deux diacres latin et grec. Ceux-ci chantèrent tout à tour l'évangile du *Tu es Petrus* (Mt 16, 13-19). L'homélie de Jean Paul I^{er} en latin, en italien, en français, puis derechef en italien, fut une véritable catéchèse des lectures :

« La parole de Dieu que nous venons d'entendre nous a présenté avant tout, comme en un crescendo, l'Eglise préfigurée et entrevue par le prophète Isaïe (cf. Is 2, 2-5) comme le nouveau temple vers lequel affluent de toutes parts les peuples désireux de connaître la loi de Dieu et de l'observer fidèlement, tandis que les terribles armes de guerre sont transformées en instruments de paix. Mais ce nouveau temple mystérieux, pôle d'attraction de la nouvelle humanité, comme le rappelle saint Paul, a une pierre angulaire vivante, choisie, précieuse (cf. 1 P 2, 4-9), qui est Jésus Christ, et celui-ci a fondé son Eglise sur ses Apôtres et l'a bâtie sur le bienheureux Pierre, leur chef²⁵. »

Après que le *Credo* eut été chanté par deux cent mille voix : *Et Unam, Sanctam, Catholicam et Apostolicam Ecclesiam*, les intentions de la Prière universelle furent proposées en français, en espagnol, en allemand et en anglais.

Le chant du Cantique tiré du livre de la Sagesse (Sg 3, 7-9), avec l'antienne *Spiritus Domini super me, evangelizare pauperibus misit me*, accompagna la préparation des oblats, puis l'Eucharistie rassembla les cardinaux et les prêtres porteurs des ciboires autour de l'autel. Le Pape chanta la Préface de l'Esprit Saint II (*Missel romain*, p. [92]), qui ouvrit la Prière eucharistique I. Après la consécration, il présenta successivement l'hostie et le calice à l'adoration des fidèles qui se trouvaient devant lui, puis à ceux qui étaient à sa droite et à sa gauche, selon l'usage de la liturgie papale. Tandis qu'il donnait la communion aux membres de sa famille, aux gens de son village et à ses anciens diocésains, deux cents prêtres portaient l'Eucharistie parmi le peuple. Un long chemin a été parcouru depuis les années 1956-57 où Pie XII faisait étudier par les services du Vatican la possibilité de faire participer le peuple à l'Eucharistie lors des messes célébrées par le Pape à Saint-Pierre et où on lui répondait que c'était techniquement irréalisable. Le chant de communion fut le psaume 33 *Gustate et videte*, déjà attesté dans cet usage par Augustin et

25. Traduction intégrale dans *DC 75* (1978), pp. 828-829. On y trouvera aussi le texte de la Prière universelle.

Chrysostome, avec l'antienne *Qui mihi ministrat me sequatur*. Il fut suivi de l'*Adoro te* médiéval.

A la fin de la Messe, le Pape donna la bénédiction selon la formule dont usent les évêques : *Sit nomen Domini* sans autre solennité, et il se retira avec les cardinaux tandis qu'on chantait le *Te Deum*. La bénédiction passa assez inaperçue. On eût aimé qu'elle fût quelque peu mise en relief, par exemple en prenant la bénédiction solennelle de la fête des Apôtres Pierre et Paul (*Missel romain* p. [146]) ou qu'elle fût accompagnée d'un cérémonial propre.



Les funérailles de Jean Paul I^{er}

C'était le 3 septembre. Et voici que, le 4 octobre, la Place Saint-Pierre offrait à nouveau son cadre pour une liturgie solennelle, celle des funérailles de Jean Paul I^{er}. Entre temps, dans la nuit de la Saint-Michel, le Pape du sourire, le Pape des déshérités et des enfants, était parti rejoindre le Christ.

Les rites se déroulèrent selon la même ordonnance qu'aux obsèques de Paul VI, mais dans un climat tout différent. Des nuages noirs remplissaient le ciel de Rome, le Château Saint-Ange était enveloppé de brume. De l'Offertoire de la Messe à la Communion une pluie drue se mit à tomber. Chacun s'abritait de son mieux, tandis que le cercueil recevait, lui, de plein fouet l'averse qui plaquait les pages du livre des Evangiles ouvert au-dessus. Le soir du 12 août, au contraire, une brise légère les agitait.

En participant à nouveau aux mêmes rites, on avait une impression d'irréel, on croyait vivre un cauchemar. Mais ce n'était pas un mauvais rêve ; la tristesse qui se lisait sur le visage de M. Eduardo Luciani témoignait de la réalité de l'événement. *Ostensus magis quam datus*, dit l'épithaphe de Léon XI, « Plutôt montré que donné ». Elle convient aussi à Jean Paul I^{er}. Et pourtant, quand les *sediarii* élevèrent du sol le corps du Pasteur Suprême, le chant du *Magnificat* retentit et, comme le 12 août, les applaudissements de l'adieu éclatèrent. Tout est grâce de la

part de Dieu. Tout doit être action de grâce dans le peuple de Dieu.



Ces pages voudraient témoigner d'un été de l'Eglise, baigné d'une lumière très pure, un été qui commença au jour de la Transfiguration pour s'achever en la fête de saint François d'Assise. Jean Paul I^{er} est parti rejoindre Paul VI. Une photo de 1972 nous les montre côte à côte en gondole sur le Grand Canal de Venise. Leurs corps reposent désormais tout proches l'un de l'autre dans la terre du Vatican, mais leurs âmes vivent en Dieu. Dans un monde de violence et de sang, ils auront été de « bons serviteurs de la miséricorde du Seigneur »²⁶.

4 octobre 1978

Pierre JOUNEL

L'INAUGURATION DU MINISTÈRE PASTORAL DU PAPE JEAN-PAUL II

UNE célébration liturgique peut devenir un événement historique. Fidèles rassemblés sur la Place Saint-Pierre ou téléspectateurs, tous en avaient conscience en ce dimanche 22 octobre 1978 où le pape Jean Paul II inaugurait son ministère de Pasteur suprême de l'Eglise. L'événement, c'était sans doute ce Pape venu de l'est, la foule vibrante et colorée de ses compatriotes qui l'entourait. C'était le peuple immense, « de toute tribu et de toute langue », où chacun pouvait reconnaître un représentant de son pays ou de sa culture dans la longue procession des cardinaux qui montaient vers le Pape pour recevoir de lui le baiser fraternel. L'événement, c'était le milliard d'hommes et de femmes à qui la télévision offrait la possibilité de vivre à l'unisson de Rome. Mais il consistait surtout dans l'extraordinaire élan de foi exultante qui accueillait le successeur de Pierre, premier

²⁶. *Missel romain*, oraison pour le Pape défunt, p. 741.